



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 38000176

Ancien N° régional :

Marais de Montenas

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 4,94 ha

Isère

POLIENAS

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	2
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	2	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 3

Description et intérêt du site

Le marais de Montenas occupe une petite combe très étroite, coupant transversalement le chaînon de Poliéna qui marque l'extrémité orientale du Plateau de Chambaran. La zone décrite coïncide avec le périmètre classé en Arrêté de Biotope.

Il s'agit d'une relique d'une vaste zone humide incluant les deux autres marais du secteur : le marais de la Lèze (situé sur la commune de Chantesse) et celui de Cras, adjacent au marais de Montenas.

Les trois marais restent en relation d'un point de vue hydrologique : les apports en eau du marais de Montenas et de la Lèze traversant le marais de Chantesse sont issus du marais de Cras.

Le marais comporte des groupements végétaux hygrophiles forestiers et pré-forestiers, dominés par le Saule cendré et le Frêne commun, ainsi que par des roselières sèches. Il ne subsiste qu'une seule prairie dans la partie amont. Cette situation traduit l'abandon des pratiques de fauche depuis quelques décennies.

Parmi les milieux naturels remarquables identifiés sur le site, on peut citer les prairies à Molinie ainsi que les boisements d'aulnaie-frênaie et d'aulnaie marécageuse.

En matière de faune, on note la présence d'une fauvette aquatique affectionnant les roselières : la Rousserolle effarvée, et parmi les libellules de l'Agrion de mercure, espèce actuellement considérée comme menacée au niveau européen.

Parmi les oiseaux, la présence du Courlis cendré est également remarquable.

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Oiseaux

Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>

Flore

Pas de données disponibles

Faune invertébrée

Libellules

Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
-------------------	------------------------------

Bibliographie

DELIRY C., GRAND D. et al.

L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) dans la Moyenne vallée du Rhône : mise en perspective des données par rapport à la région Rhône-Alpes

21 pages 1998 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

GRAND D.

Les libellules du Rhône

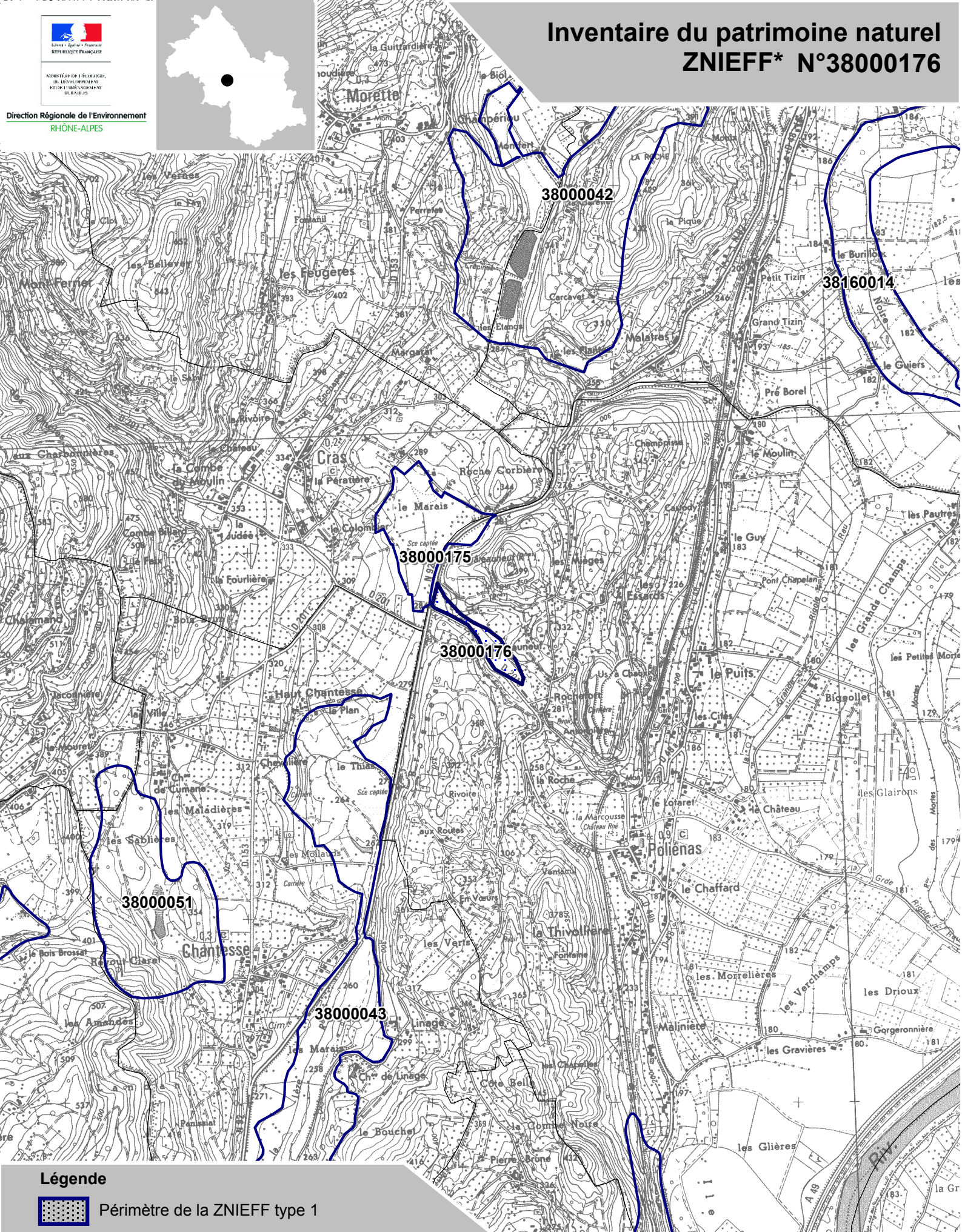
255 pages 2004 Consultable : Société Linnéenne de Lyon



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°38000176



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)